Le Courrier des Opelousas

Vol. XXIV. Opelousas, Paroisse St. Landry, Lne., Samedi, 24 Fevrier 1877. **No. 20.**

OPELOUSAS:

SAMEDI matin, 24 FEVRIER, 1877.

☞La situation politique est toujours la même, si ce n'est qu'aujourd'hui il est évident que la Cour bâtarde dite arbitrale, a donné à Hayes et Wheeler les votes électoraux de la Louisiane, comme elle leur a déjà donné ceux de la Floride et comme elle leur donnera indubitablement ceux de la Caroline du Sud. La question du gouvernement de Nicholls est toujours indécise, et Grant a annoncé qu'il laisserait à son successeur de décider cette question.

Voilà où nous en sommes au moment où nous mettons sous presse.

☞Nous prenons la liberté de rappeler à nos amis, à nos lecteurs et au public en général, que dorénavant, la loi leur permettra de faire publier leurs avis judiciaires (ventes de successions, tableaux etc. ventes de Shérif etc.) dans le journal qui leur fera plaisir, et que nous serons heureux de recevoir une partie de l'encouragement qu'une loi arbitraire nous a soustrait depuis huit longues années.

Nous publions ailleurs la loi qui a pris effet à dater du 1er Janvier.

La Situation.

[Extrait de l'Abeille du 20 Fév.]

Tant que nous avons eu quelque raison d'avoir confiance dans l'issue de la lutte, engagée par une bande de conspirateurs pour renverser les résultats de la grande victoire démocratique du 7 novembre 1876, nous avons encouragé et soutenu dans leurs espérances, ceux qui comptaient sur le triomphe final du droit. Aujourd'hui, les illusions des plus confiants doivent être dissipées, et il convient d'envisager froidement la situation, afin de déterminer la ligne de conduite à suivre.

Le devoir d'un journaliste sincère, dans des circonstances comme celles où se trouve placée la Louisiane, est de dire la vérité, si triste qu'elle puisse être. Cherchons donc, sans découragement, mais aussi en nous mettant en garde contre tout espoir chimérique, ce que nous réserve la situation présente.

Après les décisions rendues par la commission arbitrale, le doute n'est plus permis sur la solution de la question présidentielle. Hayes et Wheeler seront déclarés avoir obtenu la majorité des votes électoraux. Si contraire aux faits que soit ce résultat, si incroyable qu'il ait pu paraître, si scandaleux qu'il soit encore, il n'en est pas moins indubitable. Et ce qui est non moins certain, c'est que les 4,300,000 électeurs qui ont élu Tilden et Hendricks, se soumettront sans résistance à une usurpation à laquelle l'imprudence des démocrates a permis de donner une forme légale. Quand le peuple américain se décide à accepter ce scandaleux escamotage de l'élection présidentielle, la population d'un Etat, comme la Louisiane, ne peut faire autrement que de courber la tête devant la fraude accomplie.

Nous devons donc prendre notre parti d'avoir une administration fédérale républicaine pendant quatre années de plus, et de voir la république descendre de plus en plus sur la pente de l'abîme de fraude, de corruption et de démoralisation où l'a précipitée une guerre funeste. Toute espérance de réforme, de réaction morale, de régénération, doit être ajournée à une époque ultérieure. La Louisiane subira, comme toute l'Union, les conséquences de ce déplorable triomphe de la fraude doublée de perfidie et d'astuce. Mais aura-t-elle au moins la consolation de conserver le gouvernement de son choix? ou ne va-t-on pas lui enlever encore une fois le droit qu'elle à si péniblement reconquis de se gouverner elle-même? C'est là ce que se demandent anxieusement les Louisianais, si durement éprouvés déjà par tant de déceptions.

A ne considérer que le côté logique de la situation, il semble que la question même ne devrait pas être posée.—Si quelqu'un eut dit que Tilden une fois élu, reconnaitrait Packard et renverserait Nicholls, tout le monde eût haussé les épaules. Et cependant il y a beaucup de gens qui sont sincèrement convaincus que Hayes, arrivé au pouvoir, donnera un démenti au "Bureau des Retours" et à la commission arbitrale qui lui ont accordé frauduleusement les huit votes de la Louisiane, en reconnaissant Nicholls comme le gouverneur légalement élu. C'est admettre que Hayes, qui acceptera la présidence basée sur la fraude, répudiera cette fraude pour ce qui concerne le gouvernement d'Etat.

Le nouveau président justifierait cette politique en se fondant sur ce que le Bureau des retours, bien que compétent pour compter les votes des électeurs présidentiels, ne l'était pas pour compter ceux du gouverneur et des membres de la Législature. Nous ne discuterons pas ce prétexte, parce que les radicaux nous ont habitués à les voir expliquer les positions les plus contradictoires et parce que nous savons que si M. Hayes trouve qu'il est de son intérêt d'abandonner les carpet-baggers, il n'hésitera pas à le faire sans se soucier des reproches de ceux à qui il devra, en réalité, sa présidence.

Ce ne sont donc pas les raisons bonnes ou mauvaises que pourrait invoquer M. Hayes pour expliquer sa politique, qui nous inquiètent, c'est l'intérêt qui devra inspirer cette politique, car ce sera cet intérêt qui la déterminera.

. . . .

La décision à prendre par M. Hayes en ce qui touche les deux gouvernements de la Louisiane, dépendra donc uniquement des points suivants:

M. Hayes aura-t-il plus d'intérêt à reconnaître M. Packard que le gouverneur Nicholls?

Aura-t-il, au contraire, plus d'intérêt à reconnaître le gouverneur Nicholls que M. Packard?

Les partisans de M. Packard ne se sont certes pas d'illusion à ce sujet, et ils ne fondent pas leurs espérances sur la reconnaissance—monnaie qui n'a pas cours en politique—ni sur le respect humain, qui semblerait obliger Hayes à ne pas séparer la cause de Packard de la sienne, à cause de la solidarité qu'établit entre elles une commune origine, celle de la fraude. Non, leurs raisons, d'espérer sont des raisons plut pratiques. Ils pensent que Hayes considérera que l'intérêt du parti républicain lui commande de soutenir les deux seuls gouvernements républicains qui aient encore une apparence d'existence dans le Sud, celui de Chamberlain et celui de Packard. En agissant autrement, se disent-ils, Hayes abandonnerait le Sud entier à la démocratie. Le radicalisme n'ayant plus pied dans aucun des seize Etats du Sud, deviendrait exclusivement un parti sectionnel, et il aurait infailliblement contre lui aux élections de 1880, les 138 votes électoraux du Sud.

Ces arguments ne manqueront pas de force auprès de M. Hayes, si celui-ci se laisse aller à l'influence des extrémistes de son parti, et s'il entend continuer la politique qui a eu cours dans les dernières années, celle de la chemise ensanglantée. Mais il faut remarquer que c'est cette politique qui a valu au parti républicain ses défaites depuis 1874, et que Grant lui-même n'entreprenait plus qu'à son corps défendant ces interventions fédérales qui soulevaient la réprobation du pays.

Il est donc permis de douter qu'au lendemain de son avènement à la présidence, M. Hayes inaugure son administration par une inrervention armée pour renverser un gouvernement d'Etat établi depuis deux mois et dans le plein exercice de sa souveraineté.

Le renversement du gouvernement de Nicholls et l'établissement du gouvernement de Packard ne s'opéreraient pas sans occasionner dans toute la république une nouvelle commotion. Il n'en faudrait peut être pas davantage pour changer un morne acquiescement à l'élection de Hayes en une résistance ouverte. Ce serait peut être l'étincelle qui allumerait le brasier de la révolution.

Depuis quatre ans, la Louisiane a été une terrible épine dans le pied de Grant et le régime des carpet-baggers a été un lourd fardeau pour le parti républicain. Refaire pour Packard ce qui a été fait pour Kellogg, ce serait pour la nouvelle administration, se préparer, sans parler des dangers immédiats du présent, des embarras incessants pour quatre années.

Si M. Hayes entreprenait d'imposer M. Packard par la force à la Louisiane, il faudrait qu'il fut décidé à engager une nouvelle lutte pour reconquérir les Etats du Sud déjà afranchis, c'est-à-dire qu'il adoptât le plan de Morton pour une nouvelle reconstruction. Une pareille tentative n'est pas impossible, mais elle est chimérique, et M. Hayes en la tentant tuerait sûrement son parti.

Il y a lieu d'espérer encore que le nouveau président cédera aux conseils plus sages des modérés de son parti, et qu'il s'efforcera de vivre en paix avec le Sud et de chercher dans des coalitions d'intérêt, les moyens de faire diversion aux ressentiments politiques qu'aura fait naître une élection dont l'origine aura été si peu légitime.

QUESTION PRESIDENTIELLE.

Wells et Anderson mettent un Gouverneur a l'enchere.

Voici le témoignage de M. Duncan F. Kenner, de la Nouvelle-Orléans, devant le Comité des pouvoirs et privilèges de la Chambre des Représentants à Washington, le 17 février:

M. Kenner a dit que le gouverneur Wells avait fait une déclaration contraire à la vérité, en témoignant que lui (Kenner) lui avait offert un pot de vin pour jeter le vote de la Louisiane en faveur de Tilden. L'entrevue fut d'abord confidentielle, et rien n'aurait pu le décider à violer le secret, si Wells ne l'eut pas violé lui-même le premier.

Il rencontra Wells dans la rue le 17 Novembre, et lui dit qu'il serait bien aise de lui parler des élections. C'était un fait bien reconnu, que le gouverneur Nicholls avait emporté l'Etat. Mais on craignait qu'on ne lui permit pas d'occuper son siége.

Wells répondit qu'il était prêt à parler franchement, et qu'il ne voulait pas perdre l'estime de ses vieux amis.

Je lui dis qu'il n'y avait rien que ces hommes ne lui promissent, car l'un d'eux deviendra gouverneur et l'autre sénateur, et il répondit: les promesses ne feront pas. C'est une grosse affaire; la plus grosse que j'aie jamais eue.

Ne croyez-vous pas, lui dis je, qu'il vaudrait mieux recevoir une faible récompense pour faire ce qui est juste, qu'une forte somme pour commettre une iniquité?

Il en convint, et dit qu'il était plus facile de déclarer Nicholls élu que Packard.

Je lui dis qu'il serait récompensé de sa bonne action, par le peuple, et je lui demandai de désigner la somme.

Après quelque hésitation, il dit finalement: Je ne puis rien dire avant de consulter quelqu'un.

Le témoin lui dit que l'anxiété venait du fait que quatre années de plus d'un mauvais gouvernement et d'un gouvernement qui ne serait pas reconnu comme légitime, causerait aux affaires un tort irréparable, et qu'il devait bien en peser les conséquences.

Wells répondit qu'il ne voulait faire aucun mal, mais qu'il était homme de parti et qu'il ne pourrait rompre avec son parti sans qu'il en résultat pour lui de grands inconvénients personnels. Il dit qu'il serait obligé de renoncer à sa place.

Je lui demandai quelle place M. Packard pourrait lui donner pour faire compensation?

Il répondit qu'on ne lui avait promis aucune place, et qu'il n'en voulait aucune; qu'il était trop vieux, ayant 58 ans; mais que la compensation directe qu'il attendait le mettrait, espérait-il, à même de retourner chez lui et d'y demeurer en paix le reste de ses jours.

Il faut que vous me disiez, repris-je, avec qui vous devez vous consulter, et vous le pouvez, car tout ce qui se passe ici est confidentiel; je veux connaître la personne avec laquelle mon nom sera nécessairement mêlé.

Je veux consulter Tom Anderson, dit-il.

Cinq ou six jours après, je rencontrai MM. Wells, Calvert et Anderson au City Hotel. M. Wells tira de sa poche un paquet de lettres et m'en remit une. Elle n'avait ni adresse ni signature, mais elle disait simplement qu'il était étonné de n'avoir pas entendu parler de moi et qu'il voulait savoir ce que ce la signifiait. Je lui écrivais deux mots dans une pharmacie de l'autre côté de la rue et je les lui envoyai pendant qu'il était à diner. La note disait: Je vous verrai dans la chambre après-midi.

Après diner, nous nous rencontrâmes dans la chambre, comme disait la note, et dans cette entrevue nous revînmes sur ce qui avait été dit la première fois. Il dit qu'il ne pourrait rien faire parce que M. Anderson doutait de mes moyens à payer une somme considérable. Il dit qu'Anderson parlait d'un demi-million. Je lui répondis que c'était ridicule attendu que nous ne voulions qu'une chose juste. Il me dit: Je vous verrai dans quelques jours. Il me vit en effet et nous n'arrivâmes à rien.

Nous n'eûmes plus d'entrevues de quelques jours, mais vers la fin de novembre, vers le 30, nous nous revimes encore. Il me demanda de dire ce que j'attendais de lui. Je lui dis que je voulais simplement qu'il comptât les votes tels qu'ils avaient été envoyés. Il dit: Je ne puis compter tous les votes. Il y a deux ou trois paroisses dont les votes doivent être rejetés, mais je puis laisser assez de votes pour compter Nicholls comme élu si vous voulez me remettre de la main à la main $200,000 en billets des E.-U.

Je n'ai pas cet argent, lui dis je. Nous nous séparâmes alors et nous nous rencontrâmes encore après le compte sur la Levée. Nous nous serrâmes la main et il me dit qu'il ne retournerait pas chez lui avant une semaine.

Je lui dis, Wells! Je dois vous exprimer ma surprise et mon regret sincère de ce que vous avez fait. Il se tourna vers moi promptement, me regarda et dit "Que pouvais je faire? Vous n'aviez pas d'argent."

Je lui répondis: Je pense que vous ne vous êtes pas contenté de promesses, et que tout est bien allé.

Il dit: Il vaut mieux que vous le croyez. Nous nous séparâmes là-dessus et je n'ai pas revu Wells depuis. Nous eûmes quatre entrevues, une dans mon cabinet et les autres au City Hotel. Un cinquième meeting eut lieu sur la levée.

Je parlai de cela à tons les hommes importants du parti que je rencontrai. Mais ils ne voulaient pas payer plus de $5000 chacun et quelques-uns mêmes pas plus de quelques centaines de piastres

Le témoin a refusé de dire les noms de ceux qu'il approcha pour traiter de cette affaire, qui était toute confidentielle. Ils pensaient tous qu'ils faisaient ce qui était juste.

Le comité décide qu'il doit répondre et il livre au comité les noms de Saml. Choppin, John Phelps, le gén. Brent, Saml Simpson, A J. Kennett, John A Morris, Dr Beard, Martin Gordon, Hy. Miller.

Il ne peut dire le montant proposé pour chacun d'eux. Le témoin propose de donner $5000, le Dr Choppin $2,500 et Phelps $2,500.

Le témoin dépose ensuite qu'il n'a pas bulldozé les hommes sur sa plantation et le comité s'ajourne à lundi.

Tentative de Meurtre Contre M. Packard.

[Extrait de l'Abeille de la N. O. du 16 Fév.]

Hier vers midi, un bruit étrange se répandit dans la ville. On venait, disait-on, de commettre une tentative d'assassinat sur la personne de M. Packard, le prétendant républicain à la place de gouverneur. Mais on n'y croyait guère, attendu qu'on ne voyait pas à qui cela pouvait servir. Cette question paraissant insoluble, on est resté dans l'incrédulité jusqu'au moment où les journaux du soir ont paru. Ces journaux contenaient sur l'évènement en question de longs détails, dont plusieurs sont mal exposés, mais qui s'accordent assez bien sur le fond pour mériter l'attention du public. Voici l'histoire en gros:

M. Packard se trouvait hier matin, vers 11 heures, dans son cabinet de la Maison d'Etat, rue St. Louis, et causait avec quelques personnes, quand un jeune homme qui s'y était introduit on ne sait trop comment, s'approche de lui et demande un moment d'entretien. M. Packard se retourne et voit un individu le visant à bout portant avec un pistolet. D'un mouvement rapide M. Packard détourne l'arme et le coup qui aurait pu l'atteindre en pleine poitrine le blesse légèrement au genou. M. Packard ensuite assène un grand coup de poing sur la tête de l'individu qui tombe au moment aussi où un des assistants, qu'on croit être le Col. Loan, de l'ex police métropolitaine, déchargeait une arme contre lui pour défendre M. Packard. En sorte qu'on crut un instant que l'assaillant était mort quand il n'était qu'étourdi ou blessé, comme on le vit bientôt.

C'est un jeune homme de 25 à 30 ans, d'un beau teint, avec des yeux et des cheveux noirs et une légère moustache brune. Il a cinq pieds et demi de taille. Il portait des vêtements noirs, un gros paletôt et un chapeau de feutre commun.

Maintenant, passons aux détails:

On a donné plusieurs versions de cette affaire. Des témoins *de visu* disent que deux hommes, dont l'un était le blessé, se donnant le nom de Joseph Huttle, mais dont le vrai nom, d'après des papiers trouvés sur lui, est W. H. Weldon; l'autre étant un manchot, de mince taille, parfaitement inconnu encore jusqu'à présent, s'étaient présentées à la porte du capitole et avaient demandé à voir M. Packard. On hésita d'abord à les laisser entrer, mais l'un ayant dit qu'il était un ex-officier fédéral et l'autre un soldat congédié, ils furent admis.

Au haut de l'escalier, Weldon représenta qu'il était correspondant de la *Press* de Philadelphie, et qu'il désirait voir le gouverneur.

Il envoya une carte portant le nom de Joseph Huttle, mais le manchot refusa d'entrer. Weldon arriva au cabinet de l'Exécutif, où il trouva M. Packard assis à son bureau, parlant au juge Boarman, de Caddo, qui occupait un siège à sa droite.

Weldon prit une chaise à la gauche de M. Packard, et après un moment d'attente demanda brusquement à parler au gouverneur. Alors eut lieu la scène dont nous parlons plus haut. Seulement cette version diffère de la première en ce que plusieurs personnes auraient tiré sur l'assaillant, qui aurait été gravement blessé.

Naturellement. l'excitation a été intense. Le manchot a été arrêté et conduit au bureau du surintendant de la police, pendant que Weldon était gardé dans le cabinet de l'Exécutif.

M. Packard a été emmené dans ses appartements particuliers au second étage de l'édifice où sa blessure a été examinée par le Dr. A. W. Smythe. Elle n'est pas bien grave, mais elle pourrait le devenir si elle était négligée. M. Packard devra se donner peu de mouvement pendant plusieurs jours.

Dieu Sauve la Republique!

[Extrait de l'Abeille de la N. O. du 17 Fév.]

Le tribunal arbitral a rendu hier après-midi une décision par laquelle il rejette toutes les propositions soumises par les démocrates. Cette décision, disent les dépêches, équivaut au compte des huit votes de la Louisiane pour Hayes et Wheeler. Les craintes qu'avaient inspirées les décisions sur le cas de la Floride n'étaient donc que trop justifiées.

La décision a été rendue par les huit membres républicains de la commission. Le juge Bradley, choisi comme tiers arbitre pour départager les quatorze membres de la commission, s'est montré aussi imbu d'esprit de parti que les sept autres membres républicains.

Les propositions rejetées par la commission arbitrale portaient sur les points suivants:

Défaut de juridiction du Bureau des Retours;

Composition illégale de ce Bureau;

Fausse compilation des rapports;

Inéligibilité de plusieurs électeurs;

Insuffisance des preuves en général.

Les démocrates offraient des preuves additionnelles sur tous ces points.

Le tribunal ne veut pas de preuves. Les signatures de Kellogg, de Wells, d'Anderson, de Casanave et de Kenner lui suffisent et tiennent lieu de tout.

Nous n'avons pas le courage de commenter longuement cette décision. Refaire un procès déjà si connu de nos lecteurs nous parait inutile.

Tous les cœurs patriotes sont plongés dans une anxiété profonde, et nous ne pouvons qu'exprimer ce souhait:

" Dieu sauve la république!"

LE PATRIÓTISME.

A quelque nation qu'il appartienne, l'homme aime à s'honorer de son patriotisme. Rien de plus noble, de plus naturel et de plus logique. Et cependant, quoi de plus difficile à mettre en pratique?

Le patriotisme n'est-il pas en effet la réunion de nombreuses vertus qui toutes demandent de nous un effort réel et soutenu?

Ne résume-t-il pas l'amour de la patrie, celui de la famille, et le dévouement à nos concitoyens? Ne demande-t-il pas de subordonner nos désirs, nos ambitions à l'intérêt commun. N'est-il pas encore l'expression de la Liberté de tous, de l'Egalite entre tons, et de la Fraternité la plus complète dans les relations de la grande famille qui s'abrite sous le même drapeau?

Or la réunion de toutes ces vertus exige de l'homme une application constante; et nos occupations, nos intérêts, nous en détournent le plus souvent. Nous avons cependant nos heures, nos moments, où tout-à-coup inspirés de nobles pensées, nous nous rappelons que nous ne sommes pas les seuls à porter le nom de Suisse.

C'est alors que plein de dévouement nous contribuons aux œuvres humanitaires et bienfaisantes; nous créons des sociétés de secours mutuels; nous nous assemblons pour distribuer notre superflu, quelquefois notre nécessaire, pour le soulagement de ceux qui sont moins bien partagés que nous; nous essayons de nous grouper et de faire revivre au milieu de nous le souvenir de la Patrie.

Pourquoi ce sentiment n'est-il pas plus persistant? Il est facile de le comprendre. C'est que nous oublions trop vite que l'homme ne peut rien sans l'appui de ses semblables; nous nous croyons forts, alors que nous sommes faibles; nous nous voyons grands alors que nous sommes petits.

La force et la grandeur du patriotisme d'une nation se mesure sur l'union de ses enfants; la valeur de ceux-ci est en raison directe de leur fraternité et de la solidarité de leur rapports.

Cette solidarité ne peut exister qu'avec une entente franche et loyale; elle réclame l'indulgence réciproque, l'esprit de conciliation étendu à toutes les difficultés qui peuvent surgir entre eux.

Ah! si le patriotisme ne consistait qu'à revendiquer la nationalité à laquelle notre naissance nous donne le droit et le devoir de dévouer nos forces et notre intelligence; s'il ne réclamait de nous que le sacrifice de notre vie pour la défense du sol natal, et notre entier renoncement pour le maintien des institutions, le développement et l'avancement de la chose publique, nous trouverions le devoir doux et facile. Mais, heureusement pour nous, il réclame davantage; c'est ce qui le rend méritoire.

Sans la fraternité, sans la solidarité, sans l'esprit de conciliation, il n'est pas de véritable patriotisme. Nous tous qui revendiquons le patriotisme comme vertu nationale, sachons donc le mettre en pratique, efforçons-nous de faire plier nos vues personnelles devant les intérêts communs.

Le patriotisme peut se prouver de bien des manières, et chacun de nous dans sa sphère d'action peut y sacrifier par ses ressources matérielles ou morales.

Un des moyens les plus puissants nous est offert dans la presse; nous avons les journaux dans lesquels tous peuvent apporter leur contingent intellectuel, et travailler ainsi à la propagation des idées généreuses. Ce moyen est à notre portée: notre colonie new-yorkaise compte trois journaux suisses; tous trois peuvent devenir les organes et la tribune de nos intérêts collectifs. A nous de les aider et de les conduire, en leur signalant les écueils; soyons leurs pilotes et amenons-les à bon port; nous aurons fait œuvre de patriotisme; de cette œuvre nous bénéficierons tous, car elle amènera l'union des intelligences, la seule qui soit durable.

Pourquoi ne tenterions-nous pas cette association? Elle aurait pour premier résultat de nous faire mieux connaître les uns aux autres, et cimenterait plus efficacement que toute autre cette Union des Suisses que nous brûlons tous de maintenir, en la rendant indissoluble.—MANUS, dans le *Courrier Suisse*.

Le côté d'Adam d'où sortit la femme est evidemment son côté faible.

Décédé—En cette paroisse, le 20 courant, SOSTHENE CLEMENT HOLLIER, fils de feu Faustin Hollier, à l'âge de vingt ans et deux mois.

DEMANDE D'EMPLOI.

UN jeune homme parlant le Français et l'Anglais, désire trouver de l'emploi comme commis ou comme économe ou gérant sur une habitation. S'adresser au bureau du Courrier. P. J. M 24 Fév 1877. 20 6t

A vendre a bon marché.

Une maison et deux arpents de terre, situés dans un quartier retiré de la ville d'Opelousas. Conditions avantageuses. S'adresser au bureau du Courrier. 24 Fév. tf

Aux Contribuables.

AYANT qualifié comme Collecteur des Taxes pour la paroisse St. Landry, je suis préparé à recevoir et à donner quittance pour les taxes et licences payables en 1877. Mon bureau est ouvert au magasin de M. C. B. Andrus rue Main. A. GARRIGUES, Collecteur des Taxes.
Opelousas, 10 Février 1877

Ecurie Publique a vendre.

JE vendrai l'Ecurie publique située rue de la Cour, Opelousas, à 1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. 8. 9 et 10 ans de crédit, avec intérêt à 8 pour cent par an à compter du jour de la vente. HENRY L. GARLAND.
Opelousas 18 Novembre 1876. 6 tf

LA
PHARMACIE DE ST. LANDRY
Reçoit continuellement des
DROGUES ET MEDECINES
Frais, Ingrédients de Chimie, Peintures, Teintures, Vins et Boissons de Première Qualité.
Aussi, un assortiment complet de
MÉDECINES PATENTÉES
des plus en renom.
CIGARES,
TABAC
A FUMER, A CHIQUER ET A PRISER,
—AINSI QUE—
PIPES ET CIGARETTES.
SEUL DEPOT DES
Bitters Aromatiques de Posey,
Et des Remedes Célèbres de Posey pour les
Fièvres à Frissons.
LE QUARTIER-GENERAL
—POUR LA—
PARFUMERIE
de choix, Arcicles de Toilette, &c., &c., &c.
—ET DE—
GRAINES DE JARDINAGE
—DE—
LANDRETH ET DE BUIST.
WM. O. POSEY,
Propriétaire.
Encoignure Main et Landry, Opelousas.
Avr 10—Déc 1, 1875.]

LA GROCERIE
Le meilleur marche des Opelousas,
TENUE par Louis Desmarais, à l'encoignure des rues Bellevue et Market.
MEILLEUR MARCHE QUE LE MEILLEUR MARCHE: MAIS POUR DU COMPTANT SEULEMENT.
N'oubliez pas de vous rendre au magasin blanc en briques et vous ferez certainement vos emplettes là.
Il n'y a pas de charlatanisme là-dedans.—Observez nos prix: beau sucre, 10 cents la livre au détail; au-dessous, par forts poids. Beau sucre raffiné, 12 1|2 cents. Sardines, 20 cents la boite; huitres 12 1|2 cents la boite; bon café Rio, 25 cents. sel, $2 le sac; farine à bon marché de toutes les marques. Porc, épaules fumées, jambon, graisse, savon etc. tout à meilleur marché qu'au meilleur marché, pour du comptant seulement.
Un stock fort et complet de boissons et liqueurs: whisky, brandy, rum, gin, vins sherry, Port, Madère, bitters de toutes sortes. En un mot, cet établissement contient l'assortiment le plus complet de grocerie de famille et de liquides que l'on puisse désirer.
Joignant la Grocerie est un Café fourni de boissons excellentes et variées.
Venez visiter ces établissements, et nous sommes persuadé que vous ne vous en irez pas sans y faire vos achats, et si vous vous décidiez à ne pas acheter, nous nous quitterons toujours bons amis. LOUIS DESMARAIS.
Opelousas 10 Avril 1876. 26*

Manufacture de Voitures.
FLATTE de l'encouragement qui lui a été accordé jusqu'à présent par le public de cette Paroisse, le soussigné remercie sincèrement ceux qui l'ont ainsi encouragé, et sollicite en même temps la continuation de leur patronage. Il sera toujours prêt à manufacturer des buggies, hacks et autres véhicles sur commande et de main de maître. Les réparations aux voitures, tant charronnage que forge, peinture ou garniture, seront exécutées promptement et aux prix les plus modérés, pour du comptant seulement. Dorénavant, tout ouvrage qui ne sera pas payé sur livraison, portera 10 pour cent d'augmentation pour les frais de collection immédiate
Le soussigné a toujours en mains des hacks, des buggies &c. neufs et de seconde main qu'il vendra à bon marché pour du comptant.
S. P. CLARK.
Opelousas 20 Janvier 1872. 19tf

Paquebot Regulier du Dimanche.
Le Bateau à Vapeur
SOLIDE ET FIN MARCHEUR
BERTHA,
H. H. BROAD, Capitaine,
THEO. JOBIN, Commis.
FERA les voyages réguliers entre Washington et la Nouvelle Orléans, partant de Washington le Dimanche à 10 heures du matin, et de la Nouvelle Orléans le Mercredi soir à 5 heures.
Le fret et le passage seront aussi bas qu'à bord d'aucun autre bateau.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à Gérand Carrière, Washington. 1tf

LIGNE INDEPENDANTE.
Paquebot Regulier du Dimanche.
Le bateau à vapeur léger et fin marcheur
ST. MARY,
Capt F. PROBST, Commis. J. B. SCHMIT.
PARTIRA de Washington tous les Dimanches à 10 heures du matin et de la Nouvelle-Orléans tous les Mercredis à 5 heures de l'après-midi.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à Joseph Chénier, Washington. [1er Janv.

CIRAGE PERFECTIONNE,
APPLIQUE aux toiles cirées pour impériales, rideaux et coussins de voitures, que nous pouvons recommander comme étant le meilleur dont ne nous nous soyons jamais servi. Nous en ferons usage moyennant une faible rémunération additionnelle, dans tous les ouvrages de ce genre, faits à l'atelier de voiture de S P Clark, Opelousas, où on pourra en voir des spécimens. JOS. GIBBS.
Opelousas 7 Août 1875. 44tf

A VENDRE, à des conditions avantageuses—Une petite habitation sur le Bayou Têche, contenant 132 arpents, 20 arpents de face sur le dit bayou avec une petite cyprière et autres bons bois; bonne maison de résidence et cuisine, et une autre bonne maison pour travailleurs, deux bons magasins; 60 arpents entourés, presque tous en pieux neufs. Cette terre vient d'être ouverte, est très fertile et est située à 3 milles d'Arnaudville, sur la rive droite du Têche. S'adresser à ce bureau.

A VENDRE.
Une petite propriété située à Opelousas, consistant en une maison de résidence, une cuisine, un magasin à mais, et un terrain. Pour les particularités, s'adresser à Félix Lessassier, à Opelousas. [26aout,3m.

A VENDRE
A bas prix et à des conditions libérales, un moulin à coton avec ses accessoires—Aussi, une presse à coton au grand complet. S'adresser au magasin de Sol. Isaac, à Opelousas, ou au bureau du Courrier. 16 Sept.

AU PUBLIC.
LES soussignés se sont associés aujourd'hui comme Avocats. Leurs Bureaux seront transférés à l'ancien local du Juge James M. Porter, rue Bellevue
HENRY L. GARLAND,
LAURENT DUPRE.
Opelousas, 21 Déc. 1876. 11-tf

JOSEPH M. MOORE.
AVOCAT JURISCONSULTE,
EXERCERA sa profession dans toutes les Cours du Huitième District Judiciaire.—Son bureau est le même occupé ci-devant par Swayzé & Moore, et plus recemment par Moore & Morgan, rue Bellevue, Opelousas, Lne. Opelousas 22 avril 1871.

KENNETH BAILLIO,
AVOCAT, Opelousas, bureau près de celui de Joseph M Moore—Exercera dans les Cours du huitième district judiciaire et devant la Cour Suprême à Opelousas. Des affaires importantes seront prises des paroisses avoisinantes. [9 Sept. 1876. 47tf

A LOUER,
LE grand local au-dessous du bureau du Courrier,—une des plus belles position de la ville, pour le commerce.
S'adresser au bureau du Courrier.

WM. HERR, Jr. Barbier.
AYANT récemment ouvert un Salon de Barbier, rue Main, entre le magasin de D. Roos et celui de Munzesheimer, est prêt à servir ceux qui voudront se faire faire la barbe, couper les cheveux, nettoyer la tête &c. Il sollicite de l'encouragement de ses amis et du public. Ses prix seront modérés.
Opelousas 15 Juin 1872. 40tf.

J. L. Couret,
FACTEUR en sucre et en coton, et Marchand Commissionnaire en général, No. 7 Rue St-Louis. Nouvelle-Orléans.

L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.
EDITION quotidienne, $14 par an, payable d'avance: hebdomadaire, $5 par an.

OPELOUSAS DIRECTORY.

Dry Goods and Groceries.

ANDRUS, C. B.—Family and Plantation Groceries, Corn, Oats, Tinware, Glassware, &c. Corner Main and Landry sts.

DESMARAIS, LOUIS—Groceries, Liquors, Cigars, Hardware, Tinware, &c. Corner of Market and Bellevue streets.

LAVERGNE & CO.—Dealers in staple and fancy Groceries, choice Wines and Liquors, &c. Corner Main and North streets.

MUNZESHEIMER, F.—Groceries, Provisions, Crockeryware, Glassware, Tinware &c. Main st., bet. Landry and Bellevue

ROOS, DAVID—Dry Goods, Clothing, Hats, Boots, Shoes, Groceries, Hardware, &c. Corner Main and Bellevue streets.

VILASECA, MAURICE—Dry Goods, Boots, Shoes, Hats, Groceries, Glassware, Tinware, &c. Main st., bet. North and Grolée.

Attorneys at Law.

ESTILETTE, E. D.—Attorney and Counselor at Law. Office in the Old Bank House, on Landry street.

LEWIS & BRO.—Attorneys and Counselors at Law. Office on Landry st., between Court and Market streets.

MOORE, JOSEPH M.—Attorney and Counselor at Law. Office on Bellevue street opposite the Market House.

OGDEN, JOHN N.—Attorney and Counselor at Law. Office on Landry street same lately occupied by H. L. Garland, Esq.

Watchmakers and Jewelers.

BODEMULLER, RUD.—Watchmaker and Barber. Watches, Clocks, Jewelry and Musical Instruments repaired. Bellevue st.

MORNHINVEG, REMI—Watches, Clocks and Jewelry repaired. Main street, adjoining C. Mornhinveg's tailor shop.

Miscellaneous.

COURIER JOB OFFICE.—Every description of Job Printing from a small Card to the largest Poster, at N. O. prices. Main st.

DANAVAN, R.—Ladies' and Gents' Boots and shoes made to order in any style, and satisfaction given. Main st., opp. Claude's.

GOSSELIN, PIERRE—Wheelwright. All work in his line done promptly, for cash. Shop at Northern extremity of Main street.

HADDEN, LOUIS—Physician and Surgeon. Office at residence, southern extremity of Union street.

JOHNSTON, W. M.—Horses, Buggies and Hacks to hire. Hauling done. Horses fed and cared for. Landry st., near Post Office.

JOBIN, JOS.—Blacksmith Shop. Particular attention paid to horse-shoeing. Blacksmithing in all its branches. Main street.

LIGHTLEY, WM.—Tin Shop. Tinware of all kinds, and Buck's Brilliant Stoves. Main street, near Mayo's drugstore.

MAYO, CLAUDIUS—Drugs, Patent Medicines, Chemicals, Paints, Oils, Varnish, Glass, &c. Corner Main and Bellevue sts.

PULFORD, GEO.—Saddlery and Harness of all kinds. Main street, between Bellevue and North. Good work at fair prices.

SKINNER, L.—Gunsmith. Arms and machinery of all kinds repaired and tools sharpened. Landry street, near the bridge.

THE OPELOUSAS COURIER.—Established 1852. Published weekly, English and French; terms, $2.50 in advance. Main st.

ZWEINERT, C.—Gentlemen's Boots and Shoes made to order. A fit guaranteed. Bellevue street, near corner of Main.

THE
CHEAPEST GROCERY
IN TOWN, BY
LOUIS DESMARAIS,
Corner of Market and Bellevue Streets.
Cheaper than the Cheapest, but for Cash Only
Don't fail to stop at the White Brick Store and you will surely buy:—this is no humbug; *look at our prices*:—Good brown Sugar, 10 cts per pound, cheaper when taken in large quantities; Best kind of refined brown sugar 12½ per pound; Sardines 20 cts per box; Oysters 12½ cts per can; Good Rio Coffee 25 cts per lb; Salt $2 per sack. Cheap Flour, all brands. Bacon, Pork, Lard, Soap, &c., all
Cheaper than the Cheapest—for Cash.
A large and complete stock of LIQUORS—Whiskies, Brandies, Rum, Gin, Bitters of all kinds, Wines, Sherry, Port, Madeira, in short a complete assortment of Choice Family Groceries and Fine Liquors.
Adjoining the Grocery is a fine BAR-ROOM stocked with the finest and best liquors in the country, also cheaper than the cheapest.
Call one, call all, and you cannot fail to be satisfied. If you do not make up your mind to buy, we shall however remain good friends.
LOUIS DESMARAIS.
Opelousas, April 10, 1876.*

STATIONERY.
CONSTANTLY on hand and for sale at the Post Office, a full assortment of
STATIONERY.
Consisting in part of
Legal Cap, Foolscap, Letter and Note Paper, Papeterie, Blotting Paper, Inks, Pens, Pencils, Envelopes, Slates, Etc.,
CHEAP FOR CASH ONLY.
☞Subscriptions received, also to all Newspapers, Magazines and Periodicals published in the United States, at publishers' rates.
18tf.] P. J. LEFEBVRE.

TO THE WORKING CLASS.—We are now prepared to furnish all classes with constant employment at home, the whole of the time, or for their spare moments. Business new, light and profitable. Persons of either sex easily earn from 50 cents to $5 per evening, and a proportional sum by devoting their whole time to the business. Boys and girls earn nearly as much as men. That all who see this notice may send their address, and test the business, we make this unparalleled offer: To such as are not well satisfied we will send one dollar to pay for the trouble of writing. Full particulars, samples worth several dollars to commence work on, and a copy of Home and Fireside, one of the largest and best Illustrated Publications, all sent free by mail. Reader, if you want permanent, profitable work, address, GEORGE STINSON & Co., Portland, Maine. jy8tf

Le Courrier des Opelousas,
PUBLIE LE SAMEDI PAR
LEONCE SANDOZ.

L'ABONNEMENT sera de $2.50 par an, payable d'avance, ou trois piastres dans le courant de l'année.

LES AVIS se paieront cinquante cents par carré pour la première insertion et vingt-cinq cents par carré pour chaque insertion subséquente. Huit lignes ou moins constitueront un carré.

Les avis qui seront envoyés pour être publiés seront insérés en Français et en Anglais (à moins qu'il n'en soit autrement ordonné) jusqu'à ce que l'éditeur juge à propos de les discontinuer.

Les candidats aux faveurs publiques devront payer quinze piastres d'avance, s'ils veulent se faire annoncer.

Les nécrologes, les lettres de remerciments, les réclames, les communications d'un genre personnel, etc, se paieront au taux des avis.

Les articles d'une nature personnelle (quand toutefois ils seront admissibles) se paieront vingt cents la ligne et d'avance.